



PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE  
SAINT-AMBROISE-DE-KILDARE

850, rue Principale  
Saint-Ambroise-de-Kildare  
(Québec) J0K 1C0  
☎ 450 755-4782  
☎ 450 755-4784  
✉ info@saintambroise.ca

# AVIS PUBLIC

## RÔLE D'ÉVALUATION TRIENNAL 2025-2026-2027

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ, par le soussigné:

- ✓ QUE le rôle d'évaluation foncière de la Municipalité de Saint-Ambroise-de-Kildare pour les années 2025, 2026, 2027, est déposé au bureau du directeur général et greffier-trésorier, sis au 850, rue Principale, en date du 11 septembre 2024;

Ledit rôle d'évaluation peut être consulté durant les heures normales de bureau;

Une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de la Loi sur la fiscalité municipale doit être déposée avant le 1<sup>er</sup> mai 2025;

Cette demande de révision doit, sous peine de rejet :

1. être faite sur le formulaire prescrit au premier alinéa de l'article 263, paragraphe 2, de la *Loi sur la fiscalité municipale* et intitulée « Demande de révision du rôle d'évaluation foncière ». Le formulaire est disponible au bureau municipal et à la MRC de Joliette;
2. être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement de la MRC de Joliette, et ce, conformément à l'article 263.2 de la Loi sur la fiscalité municipale.;
3. être déposée à la MRC de Joliette, sise au 632, rue de Lanaudière à Joliette ou de toute manière autrement prescrite par ledit règlement.

**DONNÉ À SAINT-AMBROISE-DE-KILDARE, CE 17<sup>e</sup> JOUR DU MOIS DE SEPTEMBRE 2024.**

René Charbonneau  
Directeur général et greffier-trésorier

---

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, René Charbonneau, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Saint-Ambroise-de-Kildare, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le Conseil, par voie de résolution 031-02-2021, le 17<sup>e</sup> jour du mois de septembre 2024, entre 14 h et 16 h et que j'ai fait publier ledit avis dans le Journal L'Action du mercredi 25 septembre 2024.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 17<sup>e</sup> jour du mois de septembre 2024.

**DONNÉ À SAINT-AMBROISE-DE-KILDARE, CE 17<sup>e</sup> JOUR DU MOIS DE SEPTEMBRE 2024.**

René Charbonneau  
Directeur général et greffier-trésorier